

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1802 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**INOVALYS
SQUARE EMILE ROUX
18 BOULEVARD DE LAVOISIER - CS 20943
49009 ANGERS CEDEX 01**

SIREN : 130018989

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

AGROALIMENTAIRE / AGRI-FOOD

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*

3-1802 rév. 3

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/08/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/07/2030**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé,
Pole manager - Building - Industries - Health,

DocuSigned by:

FE90541BBC0D49D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1802 Rév. 2.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1802 Rév. 2.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1802 rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

INOVALYS

**SQUARE EMILE ROUX
18 BOULEVARD DE LAVOISIER - CS 20943
49009 ANGERS CEDEX 01**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

8 - AGROALIMENTAIRE / 8.4 - Production aval /

8.4.1 - Inspections relatives à la sécurité sanitaire des aliments

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
8.4.1b	Contrôles officiels délégués dans les établissements du secteur alimentaire en remise directe # : Inspection initiale, Inspection à la suite d'une mise en demeure, Contrôle de l'effectivité des retraits, Contrôle de l'information des consommateurs et des rappels des denrées alimentaires à la suite d'une procédure d'alerte.	Règlement (UE) 2017/625 (articles 28 à 33) Code Rural et de pêche maritime (articles L201-13, D201-39 à R201-39-1 et R201-41 à R201-43) Convention cadre relative à la délégation des contrôles officiels en sécurité sanitaire des aliments (SSA) Référentiels d'inspection de la convention d'exécution technique et financière annuelle Grilles de contrôles officiels, Vade-mecum Général, Vade-mecum Sectoriel remise directe, Vade-mecum Contrôle de l'effectivité des retraits et rappels dans les établissements de remise directe publiés sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture Autres textes et documents rendus applicables par les référentiels

8 - AGROALIMENTAIRE / 8.4 - Production aval /

8.4.2 - Inspections relatives à la sécurité sanitaire des aliments réalisées dans un cadre autre que réglementaire

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
8.4.2d	Vérification de l'hygiène des établissements de restauration collective	<p>Méthodes d'inspections internes s'appuyant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réglementation en vigueur : * Règlement (CE) n° 178/2002 du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires. * Règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires. * Règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale. * Arrêté ministériel du 21/12/2009 et 08/10/2013. - l'état de l'art: Vadémécum DGAL de l'hygiène des établissements de restauration collective. - les exigences clients spécifiques

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation demandée à INOVALYS

IMPLANTATIONS	ADRESSE
Agence de VERTOU	SITE DE VERTOU LA FREMOIRE 44120 VERTOU

Date de prise d'effet : **01/08/2025**

DS


Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1802 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr